

CANICULE ET COVID-19 : LES MESURES DE PROTECTION ...



La mairie se doit de tenir un registre où sont répertoriées, si elles le souhaitent, les personnes fragiles qui ont besoin d'attention particulières en cas de forte chaleur.

N'hésitez pas à vous faire connaître si besoin.

La saison estivale pourrait présenter des conditions plus chaudes que la normale, propice à la survenue de « vague de chaleur ».

La situation sanitaire d'épidémie de COVID 19 représente donc un facteur contextuel aggravant.

En cas de pathologie Covid 19, les recommandations de prévention vis-à-vis de la chaleur continuent de s'appliquer.

De la même façon, les mesures barrières continuent à s'appliquer en cas de pathologie liée à la chaleur.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE.

Vous qui aimez la lecture, savez vous qu'il existe à Sanssac une bibliothèque de prêt qui fonctionne depuis fort longtemps.

Elle est ouverte tous les mercredis de 14h à 15h et fonctionnera tout l'été. Le prêt de livres est gratuit.

Vous y trouverez des romans policiers, science fiction, terroir, bandes dessinées, mais aussi des livres pour enfant (une partie de la bibliothèque leur est réservée).

Une partie des livres est renouvelée tous les 6 mois par LA BDP. Une partie est la propriété communale

Précautions face au covid 19 : masque obligatoire. Gel hydro alcoolique à l'entrée.

Les livres rendus sont mis en confinement 10 jours avant d'être remis en rayon, donc pas de danger pour les livres que vous empruntez.

Un grand merci aux bénévoles (Jeanne, Marie Claire et Séverine) qui vous accueilleront avec plaisir.



Fête Votive Dimanche 9 Août.

Cette année la fête du village présente un caractère particulier, en raison de la crise sanitaire qui nous impose un principe de précaution qu'il est important de respecter.

Pour marquer, malgré tout cette journée habituellement festive le comité des fêtes propose un programme adapté à la situation. De ce fait, nous regrettons d'avoir à annuler notre habituel concours de pétanque du Samedi.

Dimanche, le vide grenier habituel sera mis en place aux abords de la salle socio culturelle. La distanciation nécessaire entre les étals nous impose de limiter le nombre d'exposants. Il y aura donc une inscription obligatoire pour pouvoir exposer. Les inscriptions seront prises au 06 83 36 68 11. (prix de l'emplacement 3 euros)

Une vente de pain au four aura lieu à partir de 9h comme les années précédentes. La messe chantée est également incertaine puisque dépendante de l'avancement des travaux à l'église, donc à suivre...

En soirée, à 21h les enfants pourront participer à la retraite aux flambeaux à partir de la place de l'église jusqu'à la salle socio culturelle.

Pour finir la journée en beauté, les feux d'artifices illumineront le ciel de Sanssac à la nuit tombante vers 22 h.

Au cours de cette journée, nous demanderons aux participants et visiteurs de respecter les « gestes barrières » conseillés depuis le début de cette crise.

A noter : il est important de rappeler que ce programme est dépendant de l'évolution du protocole sanitaire et donc susceptible d'être modifié si de nouvelles consignes nationales l'imposent.

Merci de votre compréhension.

Pour le comité des fêtes: Gérard AVOND.



Les élus de l'opposition n'ont pas souhaité, s'exprimer pour ce mini bulletin.



FÊTE VOTIVE

DIMANCHE 9 AOÛT

TRAVAUX LONNAC

INTERVENTION VOURZAC.

Travail, travaux !

par Jean Yves BERAUD Maire de Sanssac L'Eglise.

Bonjour à vous toutes et tous, pourquoi « travail travaux » en ce mois de Juillet ?

Le travail, c'est celui que notre conseil municipal a pris en main depuis son installation : il s'est réuni 3 fois depuis son installation et la mise en place des commissions : le 2 et le 17 juin pour adopter les dépenses des travaux sur Lonnac et pour des demandes de subventions complémentaires, puis le 6 juillet pour voter le budget. Travail suivi d'effets car nous avons obtenu des subventions de l'Etat pour les travaux de l'église et avons bon espoir d'en obtenir de la Région et du Département.

Travail des commissions : **TRAVAUX URBAINS** où le schéma d'étude pour la réimplantation éventuelle de la mairie a été retenu, **FINANCES** pour finaliser le budget, **CCAS** pour un premier contact et une relance, **COMMUNICATION** pour ces parutions du « bulletin express », **CONSEIL D'ÉCOLE** pour tirer le bilan de l'année et tracer la perspective d'une école numérique, réunions de chantier pour finaliser les travaux de Lonnac... c'est là un aperçu.

Travail, celui des agents municipaux, en bureau, à l'école ou sur la voirie : l'arrivée d'une équipe nouvelle sans habitudes et l'afflux de dossiers liés au déconfinement ont bousculé ces équipes. Nous en avons conscience et nous les remercions d'avoir joué ce jeu où tout devenait urgent, et pas seulement de notre fait, loin de là, alors que les obligations habituelles, elles, continuaient.

Travaux, c'est ceux qui se sont ouverts à Lonnac : l'opportu-

nité d'enfouir les réseaux aériens que les deux listes à l'élection avaient évoquée s'est transformée en réalité. Avant que de prendre officiellement notre poste, nous avons établi les contacts nécessaires pour que le temps de confinement soit un temps d'études et de préparation. Le syndicat d'électrification, Le SEMEV, principal maître d'ouvrage à nos côtés dans ce projet, comme l'entreprise BROCC qui était déjà retenue par l'ancienne municipalité, ont fait preuve de réactivité : les travaux ont commencé un mois et demi seulement après notre prise de fonction.

Travaux encore où le chantier de la rénovation de l'église a pu débuter, avec un schéma affiné et des subventions non prévues comme dit ci-dessus.

Travaux toujours en voirie avec la réfection du chemin de la Ribeyre qui s'était effondré fin mai et surtout travaux d'urgence menés par l'équipe technique et les adjoints lors des pluies du 12 juin. Nous avons déposé une demande d'inscription de la commune au titre de catastrophe naturelle pour que les victimes puissent faire jouer favorablement leur assurance, question encore sans réponse. Nous sommes en train d'évaluer les dégâts sur les voiries communales et solliciter une aide de l'Etat pour les réparations.

Voilà donc un tableau « express » de la vie communale de ces deux derniers mois. Vous trouverez dans ce bulletin ce qui concerne son avenir. Avenir qui commence par un rythme plus calme, celui des congés, et où il sera question aussi de loisirs.

Alors, à vous toutes et tous, bel été et bons **Congés.**



PENSEZ AU RELAIS POSTAL DE SANSSAC !

Besoin d'un timbre, d'une enveloppe prête à poster, d'un emballage colissimo, de déposer un recommandé, un colis, pensez à vous rendre au « Petit Marché ».



En effet depuis le début Juillet, Mickael vous propose un service supplémentaire éphémère de relais postal.

ATTENTION sont exclues les opérations financières.

Horaires d'été : 6 H 30 – 12h 15 H 30 – 20 H
Fermeture les jeudis et dimanches après-midi.

Les intempéries du 12 juin.

Les éléments ne nous ont pas épargnés et ont mobilisé employés municipaux, élus et pompiers dans la journée du 12 juin. En même temps le diagnostic de petits problèmes aux grandes conséquences fait qu'aujourd'hui nos employés les traitent, secteur par secteur, avec les tâches saisonnières et les entretiens courants. Un dossier de reconnaissance « Catastrophe Naturelle » est en cours de constitution.

Alerte aux incivilités !

Des faits inconscients et dangereux se déroulent régulièrement aux abords de la salle socio-culturelle où la dégradation des équipements et la consommation d'alcool s'ajoute la dispersion d'éclats de verre dans l'espace dédié aux jeux d'enfants. La gendarmerie procédera à des contrôles, un avertissement a été donné à certains et des noms ont été relevés.

Nous rappelons que l'utilisation des espaces et équipements par des mineurs se fait sous la responsabilité pénale et civile des parents même si eux-mêmes ne sont pas sur place.

Vous allez être informés en temps réel.

La commission communication va proposer à un prochain conseil municipal une application à télécharger sur votre téléphone qui vous permettra de recevoir les informations et les messages de la mairie en temps réel.

Deux applications, Iliwap et PanneauPocket ont retenu notre attention et le prochain Conseil Municipal décidera celui qui répondra le mieux à nos attentes.

Jusqu'au 10 Août...

Il était fortement investi et apprécié au sein du Comité des Fêtes. Sa convivialité, sa sympathie, sa jovialité vont manquer. Une URNE est mise à votre disposition au Petit Marché si vous souhaitez apporter un soutien à toute la famille de Stéphane GORGE SIMON : un dessin, un mot ou tout autre geste de sympathie...

Travaux Lonnac, c'est parti..

Intervention Vourzac suite à éboulement et autres.

Nos deux commissions "travaux", l'une tournée vers l'aménagement urbain, le centre bourg, l'autre vers l'aménagement rural ont fort à faire et mesurent l'ampleur de la tâche, qui ne leur est pas facilitée avec la survenue d'événements climatiques exceptionnels.

Travaux à Lonnac.



La suspension des travaux nous a été bénéfique pour décider, étudier et lancer l'enfouissement des réseaux secs à Lonnac.

Ce temps du confinement a été mis à profit pour engager le Syndicat d'Electrification (SEMEV) maître d'ouvrage et les opérateurs de téléphonie dans le projet.

En renégociation avec l'entreprise Broc et de concert avec l'Agglo, nous pourrions traiter le problème des eaux de pluie en surface.

Une reprise donc du projet du Conseil Municipal précédent, une volonté de tous les candidats, un investissement avant son installation officielle du nouveau Conseil et l'échange avec les habitants vont permettre l'amélioration du cadre de vie à Lonnac.

Travaux divers.

Le long terme n'est pas oublié. Le problème de la maison Jammes sur la place du bourg est en étude de faisabilité pour un aménagement qui doit primer sur celui de la place qui reste à peaufiner. Toute spéculation sur ces travaux relève donc aujourd'hui du fantasme.

Enfin les travaux de l'Eglise vont bon train et doivent s'achever dans l'été : peinture, porte vitrée et réfection de la porte d'entrée vont permettre l'embellissement de ce lieu de culte et de convivialité..

Intervention à Vourzac.

A Vourzac l'effondrement du chemin de la Ribeyre, sapé par le ruisseau, traité en urgence et aussi pendant l'installation a permis de remplacer le mur par un enrochement de basalte du plus bel effet, avec une solidité accrue sur une plus grande longueur.



Représentation dans les instances (Suite du BE N°1):

Florence FELGINES et Gérard MAZOYER ont été désignés pour représenter la commune au sein du Secteur Intercommunal d'Energies du Syndicat Départemental d'Energies de la Haute Loire.

Emmanuelle CHACORNAC, Gérard MAZOYER et Vincent COSME ont été désignés pour représenter la commune au sein du SIVOM.

Association Culturelle de Sanssac l'Eglise (ACSE)

LE REBOND

L'Association Culturelle de Sanssac l'Eglise, « ACSE », a subi comme tout le secteur culturel la crise du Covid 19 et du confinement qui en a résulté. Le scrutin électoral en cette période en a rajouté. Mais on ne désarme pas si facilement le besoin culturel de notre population ni l'envie de théâtre, d'expos, de concerts, de festival ou de danses. L'Association se remet sur pied.

Ce n'est pas de la magie, c'est la volonté de ses membres épaulés en cela par l'ensemble du Conseil Municipal qui réaffirme là son engagement pour une politique culturelle locale pour tous les habitants de la commune.

Ce n'est pas de la magie et il faut donc qu'au-delà de l'équipe actuelle et des élus, se mobilisent toutes les compétences et les curiosités, les appétences et les bonnes volontés. C'est pour cela que « ACSE » ouvre grand ses portes, ses oreilles, ses cerveaux et son cœur à tout habitant de la commune de Sanssac, au bourg et dans ses hameaux, qui souhaite construire avec nous l'avenir culturel de notre lieu de vie.

Une Assemblée Générale de relance est prévue

le 04 septembre 2020 à 18h30
dans la petite salle à côté de la mairie :

chacun-chacune y sera le-la bienvenu-e.

On ne part pas dans une aventure inconnue : ACSE a déjà deux ans de pratique avec de belles réussites et des perspectives pour le second trimestre.... si la micro-bête immonde nous laisse en paix : un spectacle de théâtre avec Hervé Marclat en octobre et les chants de Noël mi décembre.

Vous travaillez déjà dans le secteur culturel, vous vous connaissez des dons, vous avez du plaisir avec la peinture, la magie ou la danse, vous chantez parfois même en dehors de votre douche, vous aimez aller à des concerts, au cinéma, vous n'y connaissez rien à rien mais vous aimeriez bien, alors il y a une place pour vous à « ACSE ». Et nous nous retrouverons ce 4 septembre pour de belles perspectives.

ASSISTANTE SOCIALE DU SECTEUR

Besoin d'aide pour remplir un dossier administratif, vous rencontrez des difficultés passagères, un changement dans votre vie (arrivée d'un enfant ou plusieurs enfants ...) ou pour toutes demandes d'aides diverses,

N'hésitez pas à contacter l'assistante sociale du secteur
Mme QUINTIN au 04 71 07 41 80.

Possibilité d'une rencontre à domicile, sur la commune, au Pôle Santé Solidarité de Loudes ou au Centre Médico-Social de Bains selon votre convenance.